

Le 18 décembre 1768 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/2, n°72

N°146. Traite à Madagascar

A l'Isle de France, le 18 décembre 1768

Monseigneur,

Pour me conformer à l'ordre que vous me donnez dans l'article sept de votre lettre du 12 juillet dernier, j'ai vendu à divers habitants de cette île la plus grande partie du troupeau provenant de la dernière traite de *la Garonne* à Foulepointe. Cette vente a produit seize mille livres. Le reste a été remis à l'entrepreneur de la boucherie chargé de fournir la viande à l'hôpital. J'en userai ainsi toutes les fois que je trouverai des acheteurs.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 18 décembre 1768

* * *